

# FONDATION LA CHALOUPE

Rapport  
d'activité  
2023

Soutien des familles

Protection des mineurs

Avec le soutien de



# MOT DU PRESIDENT



Chers partenaires, collaborateurs et amis de la Fondation La Chaloupe,

L'année 2023 marque une nouvelle étape significative pour notre institution. Face aux défis croissants posés par la démographie et la complexité des situations familiales que nous rencontrons, il est impératif de renforcer notre capacité d'adaptation et de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et famille que nous accompagnons.

La nécessité d'établir une planification cantonale des prestations est plus pressante que jamais. Cette planification doit anticiper et répondre à la croissance démographique, à la complexification des problématiques, ainsi qu'à la nécessité d'individualiser nos approches. C'est dans cet esprit que la Fondation La Chaloupe, en tant que partenaire du canton et des services placeurs, se veut proactive et à l'écoute des besoins du terrain. En collaboration avec l'Office Fédéral de la Justice (OFJ) et le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), nous entreprendrons en 2024 la création de deux nouvelles structures éducatives. Ces initiatives visent à soulager un dispositif cantonal actuellement saturé et soumis à une forte demande de places en internat.

Au cours de cette année, notre Fondation a continué à consolider son rôle de maillon indispensable dans la chaîne de protection des mineurs et de soutien aux familles. Nous avons maintenu notre engagement envers l'amélioration continue des prestations, en offrant un cadre sécurisé et bienveillant pour les enfants de 0 à 18 ans. Nos lieux de vie, les Juniors et les Piccolos, ont accueilli de nombreux jeunes, leur offrant non seulement un abri mais aussi un accompagnement éducatif et soutien familial de qualité.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à notre mission : les autorités communales et scolaires, nos partenaires cantonaux et fédéraux, ainsi que les membres du Conseil de Fondation pour leur dévouement et leur engagement indéfectible. Un remerciement particulier à la population de Collombey-Muraz pour son soutien constant et à tous les donateurs, institutions et particuliers dont la générosité permet à notre Fondation de continuer à prospérer.

Enfin, je voudrais saluer le travail de qualité de la Direction et de l'ensemble du personnel de la Fondation La Chaloupe. Leur dévouement et leur professionnalisme font de notre institution un havre de paix et un tremplin vers un avenir meilleur pour de nombreux jeunes en difficulté.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir où chaque enfant peut grandir en sécurité, entouré de bienveillance et de soutien.

Jean-Paul Vodoz, Président du Conseil de Fondation

# MOT DU DIRECTEUR



Chers partenaires, collaborateurs et amis,

L'année 2023 a été marquée par des défis et des accomplissements significatifs pour la Fondation La Chaloupe. La complexification des situations vécues par les enfants et adolescents placés, notamment les problématiques pédopsychiatriques dont souffrent certains d'entre eux, exige une individualisation accrue de nos prestations. Face à ces défis, notre institution a su adapter et renforcer ses approches pour continuer à offrir un environnement sécurisant et bienveillant.

En collaboration avec la Fondation Compétences Bénévoles, La Fondation La Chaloupe a adapté son organigramme afin de répondre à sa croissance et aux défis futurs en matière de protection des mineurs. Cette réorganisation interne, détaillée dans notre organigramme actualisé, vise à répondre à la croissance démographique, à l'augmentation des besoins de placement en internat ainsi qu'à la nécessité de prestations supplémentaires. Elle permet une meilleure gouvernance et une efficacité accrue dans la gestion de nos différents secteurs. Les efforts de nos équipes, en particulier des membres du Collège de Direction, ont permis de structurer notre institution de manière à répondre de manière efficace aux besoins des enfants et des familles que nous soutenons.

Le travail éducatif au sein de la Fondation La Chaloupe exige non seulement des connaissances approfondies, de la rigueur, du professionnalisme et de l'humanité, mais également une résistance au stress afin de faire face aux situations de crise et d'urgence. Les éducateurs, soutenus par les cadres et les services transversaux, démontrent quotidiennement leur capacité à répondre à ces exigences, assurant un accompagnement de qualité et adapté à chaque situation.

Le taux d'occupation élevé (104% en 2023) atteste, année après année de la confiance des autorités et services placeurs dans notre structure ainsi que de la nécessité du développement de notre institution pour la région du Chablais et au-delà.

En effet, le nombre de jeunes accueillis ne fléchit pas. Ce sont 37 enfants et adolescents (19 aux Piccolos structure 0-12 ans et 18 aux Juniors structure 7-18 ans) qui ont été placés en 2023.

La collaboration étroite avec l'Office Fédéral de la Justice (OFJ) et le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ) a été renforcée cette année, nous permettant de développer deux nouvelles structures éducatives prévues pour 2024. Ces initiatives visent à soulager le dispositif cantonal actuellement saturé et à répondre à la forte demande de places en internat. Nous nous engageons à poursuivre cette dynamique de développement, toujours en accord avec les besoins évolutifs des jeunes et des familles que nous accompagnons.

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des collaborateurs pour leur dévouement et leur engagement quotidien. Leurs efforts inlassables assurent la continuité et la qualité de nos services, faisant de la Fondation La Chaloupe un lieu de vie et de protection essentiel pour les enfants en difficulté. Je remercie chaleureusement le Conseil de Fondation pour son soutien et son engagement. Je tiens à remercier également nos partenaires, les autorités cantonales et communales, ainsi que tous nos soutiens financiers et amis. Votre contribution est inestimable et permet à notre institution de poursuivre sa mission avec succès.

In fine, je tiens à m'adresser aux enfants et familles accueillis. Je tiens à les remercier pour la confiance témoignée et à relever le courage dont ils font preuve alors qu'ils traversent une crise majeure.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir où chaque enfant peut se développer sereinement, entouré de soutien et de bienveillance.

Patrick Suard, Directeur

# UNE FONDATION

- Reconnue par l'Office Fédéral de la Justice (OFJ) et le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ)



- Membre de l'Association Valaisanne des Institutions pour Personnes en difficultés (AVIP)



- Maillon indispensable dans la chaîne de protection des mineurs et de soutien aux familles.

# NOS LABELS DE QUALITE

- Structuo, notre logiciel de gestion institutionnelle
- Fourchette verte, le label de l'alimentation équilibrée
- Cuisinons notre région, alimentation locale et durable
- Entreprise formatrice (SEFRI)
- Cybersafe
- Fondation Compétences Bénévoles



# MISSIONS ET PRESTATIONS

Protection des mineurs, soutien des familles

- Accompagnement socio-éducatif
- Travail en réseau
- Protection et bien-être

- **Internat**
- Suivi scolaire et formation
- Ateliers de jour
- Ateliers d'éveil
- Phases de progression
- Espaces de jeux extérieurs
- Activités hebdomadaires régulières
- Activités de week-end sur mesure
- Moments rituels conviviaux
- Camps d'été et d'hiver
- **Externat**
- Soutien à la parentalité
- Visites accompagnées

Le soutien  
d'aujourd'hui,  
Tremplin vers  
demain

Protection et  
soutien en  
situation  
de crise

Le soutien  
d'aujourd'hui,  
tremplin vers  
demain

**/ Des prestations individualisées** «*Enfants en détresse, adolescents en difficulté, souffrances familiales, etc. : La Chaloupe soutient les familles et offre un lieu de vie, de protection et de développement aux enfants qu'elle accueille. Les prestations y sont individualisées: la durée, la fréquence et l'intensité d'intervention varient selon les besoins de l'enfant et ceux de son système, de son environnement.*»

**Patrick Suard**, directeur de La Chaloupe



# LIEUX DE VIE

## Existants



### LES JUNIORS / 16 places

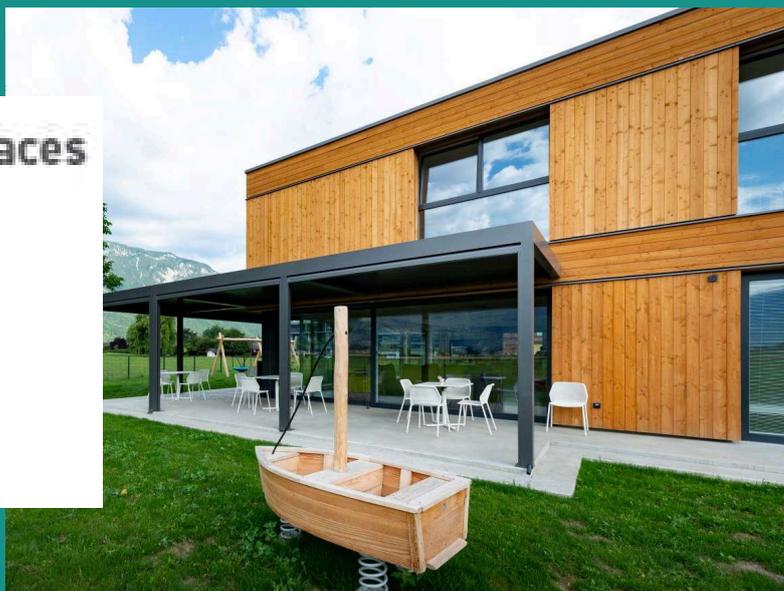
- Enfants de 7 à 18 ans
- Internat / 14 places, dont
  - 2 places d'urgence
  - 2 places de progression
- Externat / 2 places

Maillon indispensable et essentiel dans la chaîne de protection des mineurs et de soutien aux familles, La Chaloupe se veut une structure intercantonale spécialisée, flexible et réactive.

Elle offre une intervention de qualité au service des jeunes en souffrance, confrontés à des situations très complexes ou de crise majeure ainsi qu'à leurs familles.

### LES PICCOLOS / 16 places

- Enfants de 0 à 12 ans
- Internat / 12 places, dont
  - 2 places d'urgence
- Familles d'accueil  
& externat / 4 places



# LIEUX DE VIE

## Développements



### LA TOUR / 4 – 6 places

- Enfants de 7 à 15 ans
- Internat / 4-6 places

*Ouverture février 2024*

EXPANSION  
DE NOTRE  
CAPACITE  
D'ACCUEIL

*Ouverture juillet 2024*



### LA VILLA / 6 places

- Enfants de 4 à 12 ans
- Internat / 6 places

# CHIFFRES-CLÉS

	Piccolos	Juniors
37 Placements	19	18
8385,5 Journées civiles	3758,5	4627
9 Nouveaux jeunes	6	3
<i>dont 6 urgences</i>	5	1
4 Retours progressifs	3	1
13 Départs	7	6

En 2023, La Chaloupe a accueilli et accompagné dans leur développement 37 enfants et adolescents. Ce sont 22 enfants et adolescents valaisans et 15 hors canton qui ont bénéficié du cadre spécialisé et de l'action éducative de la Chaloupe. L'institution a enregistré 8385,5 nuitées.

Les placements provenaient principalement de l'OPE VS et de la DGEJ VD. Les jeunes étaient domiciliés majoritairement dans le Bas-Valais et le Canton de Vaud. Les jeunes placés étaient 23 filles et 14 garçons de 2 à 18 ans.

# CHIFFRES - CLÉS

**39** Demandes  
de placement  
dont 16 demandes en urgence

**104%**

Taux d'occupation

**4** Lieux de vie  
en 2024



+ de **250**

visites accompagnées

**37** Collaborateurs  
dont 6 places de formation

pour 17 enfants,  
en individuel ou en fratrie

La scolarisation des jeunes placés a été effectuée pour la majorité d'entre eux dans les écoles de Collombey-Muraz.

Sur les 13 départs des jeunes en 2023, 7 sont retournés dans leur famille, 3 dans une autre institution et 3 ont changé de groupe en interne.

Les 39 demandes de placement reçues durant l'année 2023 ont abouti à 6 placements. 9 demandes de placements sont en liste d'attente.

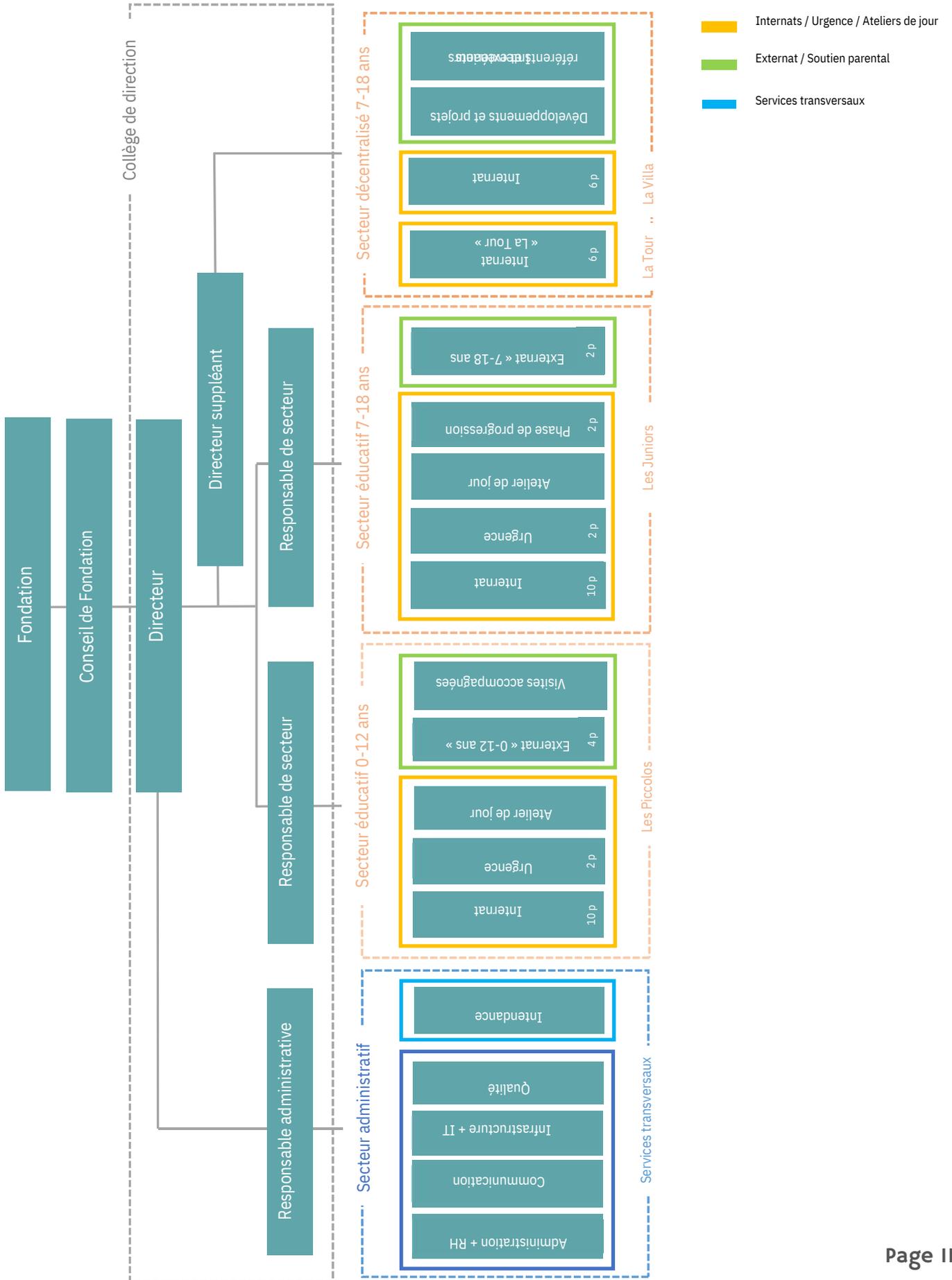
Nous avons accueilli 16 placements d'urgence en 2023 qui représentent 270 jours de placement au total avec une moyenne de 30 jours par placement.

# FAITS MARQUANTS



- Janvier
  - Début des démarches pour l'augmentation de la capacité d'accueil
- Février
  - Formation de 3 jours des équipes éducatives à l'approche empathique de l'enfant
- Avril
  - Dépôt du projet de microstructure avec définition d'un lieu
- Juin
  - Location d'un appartement pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques
- Août
  - Collaboration avec Compétences Bénévoles (2023-2024): Optimisation de l'organisation interne et de l'organigramme (sur l'année 2023)
- Octobre
  - Début de collaboration avec une ergothérapeute de référence pour la Fondation
- Novembre
  - Controlling qualité du SCJ
  - Participation des jeunes à la conférence romande sur les droits des enfants
  - Obtention du label Cybersafe
- Décembre
  - Participation au Speedrecruiting du SEMO d'Aigle
  - Acquisition de la Villa située Pré d'Ile à Collombey pour une nouvelle structure
  - Participation à la journée spéciale SOS Enfants de chez nous

# ORGANIGRAMME



# ECHO DE LA DIRECTION

## Directeur suppléant



"Mon engagement en tant que directeur suppléant à la Fondation La Chaloupe a débuté en août 2023.

Pour m'imprégner du fonctionnement de La Chaloupe, j'ai intégré le groupe éducatif des Juniors en plus de mes responsabilités administratives et managériales. Cette immersion m'a permis de comprendre les tâches quotidiennes des éducateurs et les méthodes administratives en vigueur. En intervenant directement auprès des jeunes, j'ai pu établir des relations d'accompagnement et de suivis aussi en tant que référent. Cela m'a permis de mieux appréhender leurs besoins, de comprendre le cadre éducatif, et de voir comment le concept de La Chaloupe se traduit concrètement.

En étant acteur au quotidien dans la vie du groupe, j'ai constaté que pour les jeunes la prise en charge de type « familiale » optée par La Chaloupe favorise l'autonomie, le bien-être et l'atteinte des objectifs. Ce modèle, basé sur la collaboration avec le jeune, crée un environnement harmonieux et sécurisant dans lequel il peut s'épanouir et apprendre. La collaboration avec différents professionnels et le réseau apporte des perspectives complémentaires, enrichissant ainsi la prise en charge des jeunes.

Le soutien et la confiance du Directeur de La Chaloupe ont été essentiels et ont favorisé ma prise de fonction et mon intégration. J'ai apprécié pouvoir participer à la construction de mon poste, nouveau à La Fondation, donnant ainsi une nouvelle dimension à l'organigramme à partir de cette année. La diversité des tâches, bien que conséquentes, me motive particulièrement et m'apporte du plaisir dans mon travail.

J'ai beaucoup aimé être dans le terrain tout en étant en parallèle dans le registre administratif. Cette approche m'a permis de me familiariser avec tous les secteurs et d'être en contact direct avec les jeunes et les collaborateurs.

En tant que directeur suppléant, j'ai eu l'opportunité de participer à la mise en place d'une nouvelle structure éducative, située dans un appartement en duplex, à Monthey, dont l'ouverture est prévue pour février 2024. La préparation de ce projet a été particulièrement passionnante et motivante. Je suis enthousiaste à l'idée de le voir se concrétiser l'année prochaine.

Intégrer La Chaloupe me fait vivre une expérience enrichissante, remplie de belles émotions. Je constate l'impact positif du modèle éducatif sur les jeunes et suis déterminé à contribuer au développement et à la réussite des projets futurs, en maintenant une approche axée sur les compétences et le bien-être des jeunes que nous accompagnons.

Je tiens à remercier chaleureusement les jeunes, l'équipe éducative, l'intendance, le secrétariat et la Direction pour leur accueil et leur précieuse collaboration."

Laurent Bielli, Directeur suppléant

# UN COUP D'OEIL SUR

## l'administration

"Depuis 2021, je travaille à l'administration de la Fondation la Chaloupe.. Ces 3 dernières années, les services transversaux ont grandement évolué en parallèle à l'agrandissement et à l'ouverture des structures. Nous sommes actuellement deux personnes pour un poste à 100%. Notre binôme est très complémentaire avec un esprit d'équipe performant. Le travail est très enrichissant car nous avons la possibilité de toucher à une grande variété de domaines. Nous nous occupons de l'administration, du secrétariat, d'une partie de la gestion des ressources humaines, d'une partie de l'informatique et de l'infrastructure, des finances et également du système qualité.



Grâce à la confiance et au soutien de la Direction, nous avons également la possibilité de développer des projets et de nous former continuellement. Par exemple cette année j'ai eu l'opportunité de conduire le projet de labellisation Cybersafe afin de maintenir notre sécurité informatique à niveau.

La Fondation la Chaloupe est un lieu de travail agréable avec une ambiance familiale. La proximité des foyers me permet également de tisser des liens avec les jeunes. Cet aspect accentue d'autant plus mon implication et donne encore plus de sens à mon travail."

Samanta Monnet, Assistante administrative

"En juin 2023 j'ai obtenu mon diplôme de secrétaire de direction et eu le privilège de poursuivre mon parcours professionnel au sein du secrétariat de la Chaloupe. Cette année a été marquée par de nombreux changements tels que l'agrandissement de la Fondation avec l'ouverture de nouvelles structures. Avec les divers changements cela nous a permis de développer nos compétences et le secrétariat. Avec ma collègue nous avons très vite trouvé une cohésion d'équipe et nous sommes très complémentaires.



En outre, j'ai eu l'occasion de prendre la responsabilité du secteur de l'intendance et d'appuyer mes collègues de ce secteur dans diverses tâches.

Je remercie la direction pour la confiance et le soutien apporté."

Andreia Melo, Assistante administrative

# ECHOS DE LA COORDINATION

## Juniors



"L'année 2023 est une année durant laquelle nous avons dû réfléchir spécifiquement à l'accompagnement de jeunes ayant des troubles pédopsychiatriques. Ces jeunes, aux besoins très particuliers, ont demandé à l'ensemble de l'équipe ainsi qu'à l'institution, un travail important sur la définition des espaces ainsi que la mise en place d'un cadre sécurisant et hypostimulant.

Nous avons donc mis en place différents éléments afin de soutenir les jeunes et l'équipe éducative. Dans un premier temps, au niveau interne, nous avons loué un appartement, qui a permis à deux jeunes en profonde difficulté d'être dans un espace plus petit et plus contenant. L'organisation de notre grand groupe éducatif de 12 jeunes a été revue afin de répartir les enfants et les éducateurs, en sous-groupe, pour les moments forts. La présence d'un éducateur pour deux, permet également de satisfaire le besoin de proximité, de lien et de cadre.

Nous avons également fait appel à différents professionnels extérieurs, comme une ergothérapeute, afin de repenser certains accompagnements et ainsi offrir un climat de vie plus apaisé pour les jeunes en difficultés et l'ensemble du foyer. Un soutien au niveau de la prise en charge médicamenteuse a également permis d'aider ces jeunes en difficultés.

En résumé, ces situations ont permis à l'ensemble de l'institution de s'unir autour des besoins spécifiques des jeunes afin de les rendre capable d'évoluer et de grandir au sein du foyer mais également au sein des autres systèmes tels que l'école ou encore l'environnement familial."

Réane Massonnet, Coordinatrice des Juniors

# ECHOS DE LA COORDINATION

## Piccolos

"Depuis le 1er juillet 2023, j'exerce au sein de la Chaloupe comme coordinatrice pour le groupe des Piccolos. Après presque 4 ans à évoluer au sein du groupe et de l'équipe des Piccolos, j'ai eu l'opportunité de poursuivre mon parcours en relevant un nouveau défi professionnel.

En tant que coordinatrice des Piccolos, mon rôle est de veiller à l'épanouissement et au développement harmonieux des enfants accueillis tout en assurant la coordination des différentes prestations et ressources nécessaires à l'accompagnement au quotidien d'enfants âgés entre 3 à 12 ans.

Pour ce faire, je supervise l'équipe éducative et je collabore étroitement avec la Direction, le Secrétariat, les responsables des groupes éducatifs et les intervenants scolaires, thérapeutiques et médicaux.

Bien que tous les enfants nous soient confiés pour des motifs liés à la protection de l'enfance, leur accompagnement est individualisé, spécifique et adapté à leurs particularités. En effet, certains enfants peuvent rencontrer des difficultés liées à un trouble de l'attention, des troubles dys- ou un retard dans les apprentissages liés un vécu traumatisant ou un manque de stimulations durant les premières années de vie.

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec une enseignante spécialisée et une logopédiste qui interviennent au sein même de la structure. En 2023, nous avons aussi eu le plaisir de débiter une collaboration avec une ergothérapeute qui accompagne individuellement certains jeunes et qui soutient l'équipe éducative par le biais notamment d'un groupe de travail qui se réunit généralement une fois par mois. Ces collaborations sont essentielles en plus des collaborations avec les réseaux existant afin de se montrer le plus réactif dans l'accompagnement et la mise en place d'un réseau de soutien au besoin.

Finalement, ce statut me permet également de poursuivre mon activité d'éducatrice en étant présente au quotidien durant des temps de vie auprès des enfants."

Ludivine Monnet, Coordinatrice des Piccolos



# VIE EN INSTITUTION

“En 2023, j’ai eu la chance de débiter mon travail de diplôme avec ma collègue Célia au sein de la structure des Juniors. Cette expérience enrichissante m’a non seulement permis de grandir sur le plan professionnel, mais m’a également appris à me remettre en question. Ce travail m’a montré l’importance du travail d’équipe et de la collaboration dans la réalisation d’objectifs communs, m’apportant une nouvelle perspective sur la manière de concevoir et d’implémenter des projets éducatifs.”

Elisa Previti, *Educatrice en formation*

---

“En 2023, j’ai eu l’opportunité de prendre le poste d’aide-intendante qui me plaît énormément, avec un contact plus proche avec les enfants et l’équipe éducative..”

Luisa Rodrigues, *Aide-intendante*

---

“Durant l’année 2023, j’ai eu le plaisir de partager des moments individuels avec différents jeunes autour de l’atelier de jour. Ce sont des moments où j’ai pu transmettre mes savoirs autour de la cuisine et de l’entretien de la maison. Mais le plus important pour moi, a été de renforcer le lien existant avec les jeunes au travers des activités, discussions et des rires.”

Sonia Nogueira, *MSP en intendance*

---

“Débutant mon premier apprentissage CFC en GEI, je ne savais pas comment ça allait se passer. J’ai été rassurée avec le bon accueil de mes collègues et de mes formateurs. Les enfants sont aussi très gentils avec moi. En ce qui concerne mon travail de gestionnaire en intendance, je le trouve très varié et intéressant.”

Célia Ribeiro, *Apprentie GEI*

“Educatrice depuis maintenant une année au sein de la Chaloupe, j’ai pu découvrir une équipe dynamique et des enfants épanouis malgré leurs différentes histoires de vie. N’ayant auparavant travaillé qu’avec des jeunes en situation de handicap, le monde du « foyer » m’était inconnu. Cette expérience professionnelle est un réel tremplin lorsque l’on sort d’études, car les attentes et les responsabilités sont réelles et bien diverses. Non seulement appelée « institution », la Chaloupe est pour ces enfants une maison à part entière et le point d’ancrage pour un avenir meilleur. Notre rôle en tant qu’éducateur et éducatrice est de les accompagner à devenir des jeunes avec de belles valeurs et leur garantir la sécurité dont ils ont besoin pour grandir sereinement.”

Lorena Coutaz, *Educatrice*

---

“J’ai commencé à travailler au foyer de la Chaloupe en février 2023 au sein du groupe des Piccolos. L’équipe éducative m’a réservé un très bon accueil en me présentant l’institution et son fonctionnement et en étant présente pour répondre à mes questions. Avoir été en supplément durant les premiers jours m’a permis d’observer le fonctionnement institutionnel, de prendre mes marques et de profiter des moments avec les enfants pour faire connaissance et créer du lien. Durant ces deux mois, j’ai pu découvrir les semaines scolaires, les week-ends et les vacances, ceci m’a permis de découvrir différentes dynamiques. Je suis contente de mes débuts au sein du foyer de la Chaloupe et j’ai hâte d’en découvrir et apprendre davantage.”

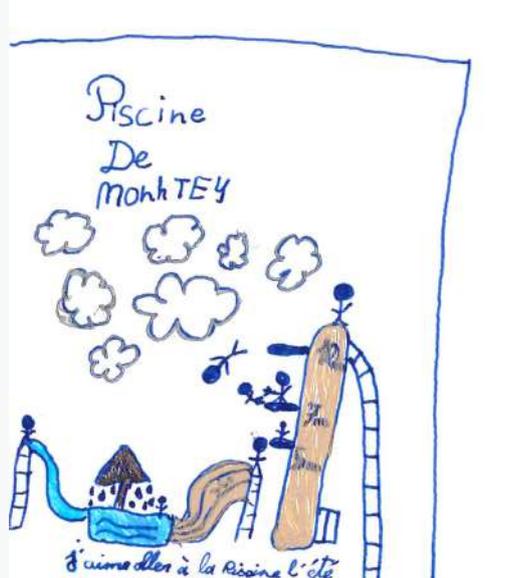
Jessica Ferreira, *Educatrice*

# PAROLE ENFANTS ET JEUNES

"Une maison où on est bien"

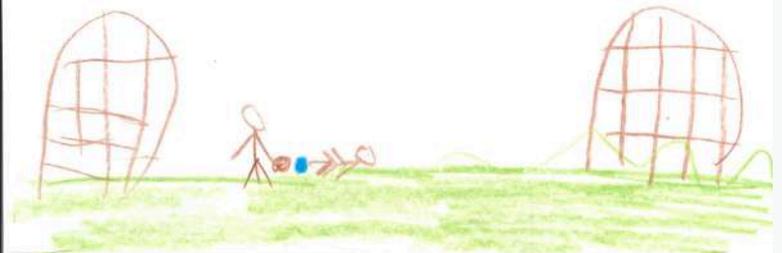


"J'aime aller à la piscine l'été"



J'aime bien jouer au foot avec mes copains.

Je joue aussi au UNO et au lynx avec les éducateurs



# ILS EN PARLENT

## Interne

"Depuis que j'ai débuté le rôle comme MSP, j'ai eu la possibilité de passer plus de temps avec les enfants et d'avoir des moments plus privilégiés avec eux. Cela me permet de fortifier le lien et de développer la relation. J'ai pu participer activement au développement d'une petite fille de 3 ans qui est arrivée l'année passé et j'observe une grande évolution dans ces interactions. Parfois, elle est seule avec moi et c'est très gratifiant de lui apprendre de nouvelles choses. "

Clara Custodio, MSP en intendance

"En tant que référente scolaire depuis plusieurs années au sein de la Chaloupe, j'ai la chance d'accompagner quotidiennement les enfants dans leur parcours scolaire ainsi que de soutenir et collaborer avec l'équipe éducative dans les différents besoins des jeunes. Ces moments avec les enfants sont précieux car ce sont des moments de partage, de joie et mais aussi de frustrations. Mon rôle est aussi d'offrir aux jeunes la possibilité d'avoir des activités en-dehors du foyer, comme l'apiculture, les musées, les balades avec des ânes ou encore de participer à des évènements comme Epathlé ou la Conférence Romande des enfants à Bern. Ces rendez-vous sont extraordinaires car cela permet de leur ouvrir des portes vers d'autres domaines qu'ils soient artistiques, culturels, sportifs ou juste humains et surtout de leur apporter la joie, le bien-être et la curiosité. Chacune de ces journées est une découverte remplie d'émotions qui font que mon quotidien au milieu des enfants est d'une richesse constante et infinie."

Frédérique Abrahams. Educatrice référente scolaire

"Après une année à accompagner plusieurs enfants de la Chaloupe en séances individuelles, la Direction m'a proposé en novembre 2023 d'entamer une collaboration et un partenariat à plus long terme avec l'ensemble des équipes éducatives. La participation aux colloques des deux groupes ainsi que la mise en place de séances de travail en plus petit nombre avec l'équipe des Piccolos permet de répondre au plus vite aux besoins des enfants et des équipes de la façon la plus ajustée à leurs réalités. L'objectif vise à promouvoir et favoriser le développement des enfants ainsi que leur bien-être, tout comme celui des équipes éducatives."

Marcia Castelot, Ergothérapeute

"Durant l'année 2023, j'ai suivi hebdomadairement 6 enfants de La Chaloupe. Ces suivis impliquent des séances individuelles, mais également des discussions, formelles ou informelles, avec les éducateurs référents ou ceux qui accompagnent les enfants le jour de leur thérapie. J'ai aussi l'immense plaisir de collaborer avec Frédérique, enseignante spécialisée, et, depuis peu, avec Marcia, ergothérapeute. Ces nombreux échanges, avec des regards et des sensibilités variés, sont enrichissants à bien des égards. Au-delà des aspects professionnels, mon cœur est nourri chaque semaine par les enfants directement. Un bonjour, un sourire, un câlin, une nouvelle importante, une nouvelle paire de bottines « de princesse » ou une peluche offerte par maman, une victoire, une fierté, une peur ou un chagrin... tant de petits moments de vie si précieux et parfois si émouvants à partager."

Valérie Fivat Vloebergs, Logopédiste

# ILS EN PARLENT

## Externe

### Journée spéciale : SOS enfant de chez nous

13.12.2023 : Nouvelliste - L'aide de SOS Enfants de chez nous est précieuse

#### Le Nouvelliste

13/12/23

LE NOUVELLISTE  
www.nouveliste.ch

ACTU VS  
7

## «L'aide de SOS Enfants de chez nous est précieuse»

**SOLIDARITÉ** En cette journée de récolte annuelle pour «SOS Enfants de chez nous», gros plan sur la structure valaisanne «La Chaloupe», l'une des bénéficiaires de l'association. Pour vos dons, un seul numéro: 027 327 20 31.

PAR CHRISTINE SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH / PHOTOS SACHA BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

«O n a deux sœurs. Ils sont beaux tous les deux. Viens, je te montre.» Du haut de ses 5 ans, Maria, l'une des fillettes qui vit à «La Chaloupe» à Collombey-le-Grand, déborde d'énergie. La structure, qui reçoit chaque année l'aide de «SOS Enfants de chez nous», est sa maison depuis trois ans, sa maman ne pouvant pas s'occuper d'elle.

À côté de l'éducatrice Ludvine Monnet, sa référente depuis son arrivée jusqu'à il y a peu, Maria sourit, sentant grand qu'elle est «bien ici». Elle confie cependant l'emplacement de sa famille d'accueil qui prend soin d'elle avant le foyer. La nostalgique dit quelques secondes. Puis, la fillette reprend ses jeux sous l'œil tendre de «Ludo», le nounou qu'elle adore à l'école.

Aujourd'hui, 22 minceurs sont placés dans la structure chablaisienne et répartis en deux sections: les Petites pour les 0 à 12 ans et les Jeunes pour les 13 à 18 ans. Sans compter les placements d'urgence et en externe. «Nous sommes bientôt un troisième lieu à Montreux, dans un appartement, pour pouvoir accueillir quatre enfants de plus, entre 5 à 12 ans», dévoile Patrick Suard, directeur de «La Chaloupe».



Maria (5 ans) et l'éducatrice Ludvine Monnet posent dans la chambre de la fillette à «La Chaloupe», plus compliquée que jamais.

#### Demande croissante

Un agrandissement nécessaire, car la demande est croissante en Valais pour ces minceurs qui, confrontés à des situations très complexes dans leurs familles, doivent être placés dans un foyer pour leur protection. «La Chaloupe» a d'ailleurs enregistré un taux d'occupation de 101% l'an dernier.

**«Le but, c'est que les enfants puissent bien évoluer dans un lieu qui les rassure.»**

LUDVINE MONNET  
ÉDUCATRICE

Au sein de la structure, les enfants reçoivent un accueil familial. Des liens forts se créent avec les employés qui veillent à leur santé et à leur éducation. Maria est par exemple arrivée à «La Chaloupe» avec de nombreux soucis de santé qui ont nécessité des hospitalisations. Ludvine Monnet l'y a souvent accompagnée. «Le but, c'est que les enfants puissent bien évoluer dans un lieu qui les rassure. Un travail valaisan et qui donne du sens puisque les éducatrices et les éducateurs peuvent observer une belle évolution des pensionnaires quelques semaines à peine après leur arrivée. C'est enthousiasmant de voir qu'ils vont nettement mieux», note Patrick Suard.

Une certaine solidarité se crée également entre les anciens et les nouveaux pensionnaires. «Maria s'est par exemple beaucoup investie pour aider une fillette de 3 ans qui vient d'arriver ici», confie le directeur. «Avant, on a joué ensemble dans le jardin, confirme la petite de 5 ans en lui souriant.

La complicité entre les pensionnaires et les 30 collaborateurs, tous soutenus confidamment, saine aux yeux, Ludvine Monnet reconnaît qu'il n'est pas toujours simple pour elle de mettre de la distance avec les enfants pendant ses congés. Difficile aussi de ne pas se laisser imposer par les situations douloureuses vécues par les mineurs avant leur arrivée dans la structure. «J'ai un peu de mal à faire en voiture avant de rentrer chez moi le soir, ça me permet de me vider la tête. Même si je reste très impliquée.»

Certains enfants pourront rentrer dans leur famille après quelques mois passés à «La Chaloupe». «L'Office de protection de l'enfant vérifie que toutes les conditions sont en place pour que le mineur puisse retourner ou non vivre chez ses parents», explique Patrick Suard.

D'autres ne seront pas autorisés à retourner à domicile et viendront au foyer jusqu'à leur majorité, car la sécurité n'est pas assurée dans leur famille. Idem pour la période de Noël. Certains

pensionnaires pourront passer les fêtes avec leurs proches, d'autres pas. «Nous essayons d'organiser des moments de Noël pour eux et de leur faire parvenir des cadeaux du père Noël», ajoute le directeur.

**L'indispensable aide de «SOS Enfants de chez nous»**

Une distribution possible grâce à «SOS Enfants de chez nous». L'association valaisanne permet à tous les enfants du lieu de recevoir un présent. Mais pas seulement. Elle intervient également pour financer leurs besoins qui ne sont pas compris dans le budget mensuel que «La Chaloupe» reçoit de l'État pour chaque résident. «L'argent que nous recevons de l'Etat est consacré aux dépenses des biens de première nécessité.»

Sans l'aide de «SOS Enfants de chez nous», il ne serait pas possible pour les pensionnaires de participer à des

cours de danse ou de faire du ski par exemple. «C'est très précieux pour nous», précise Patrick Suard.

À ses côtés, Maria, qui devait son prénom en l'honneur de sa grand-mère, lève soudain la tête. «J'ai vu le père Noël l'autre jour au marché de Noël. Il était venu avec son traîneau, lance-t-elle, les yeux encore émerveillés. Puis, elle ajoute lui avoir demandé «une

montre connectée» comme cadeau. «Je crois qu'il va plutôt t'apporter une montre pour apprendre l'heure. Ce sera déjà pas mal», lui rétorque Ludvine Monnet. Sourires compliqués. Maria opine du chef avant de s'impatience. «C'est quand qu'on va faire la photo? S'il te plaît, s'il te plaît. Quelque chose chic-clac dans sa chambre avant que la fillette ne reparte jouer.

#### «SOS Enfants de chez nous»: un seul numéro à composer pour vos dons, le 027 327 20 31

C'est aujourd'hui qu'a lieu la récolte annuelle pour «SOS Enfants de chez nous». L'association valaisanne qui aide des enfants et des familles dans la précarité dans le canton, en collaboration avec Rhône FM et «Le Nouvelliste».

Vous pouvez faire vos promesses de dons au 027 327 20 31 de 6 à 21 heures ou directement twitter le montant que vous désirez attribuer à l'aide du QR-Code ci-dessous.

Faites un don avec TWINT!

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

En 2022, la Journée annuelle a permis de récolter 330 227 francs. «Durant l'année, nous avons attribué 511 000 francs en aidant 1141 familles pour 2008 enfants. Cela serait impossible sans la générosité des gens qui, chaque année, nous aident à remplir notre mission», souligne Marco Meyroz, président de «SOS Enfants de chez nous». Comme toujours, le comité est bénévole. «Chaque franc récolté est ainsi redonné.»

13.12.2023 : Rhône FM - Journée spéciale SOS Enfants de chez nous



Disponible sur notre site internet et à ce lien : <https://youtube/4SwoyPpzR64>



### Fêter Noël à la Chaloupe

29 - 30.12.2023 : Radio Chablais - Article et Podcasts

En ces temps de fêtes de fin d'année, certaines institutions se tiennent prêtes à offrir un havre de paix aux jeunes privés de la chaleur familiale. C'est le cas de la Chaloupe à Collombey-Muraz.



Disponible sur notre site internet et à ce lien :

<https://radiochablais.ch/infos/97454-collombey-muraz-feter-noel-a-la-chaloupe>

+ d'infos sur notre site internet

# COMPTES JUNIORS

## COMPTE DE RESULTAT "JUNIORS"

		BUDGET 2024	1.1.23-31.12.23	BUDGET 2023	1.1.22-31.12.22
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Charges de personnel</b>		<b>1 402 952.00</b>	<b>1 202 663.55</b>	<b>1 204 885.00</b>	<b>956 284.09</b>
Loyer Terrain Collombey	13)	37 820.00	22 065.60	37 820.00	19 456.20
Loyer appartement Fontaine		-	10 500.00		
Entretien immeuble	14)	16 000.00	16 395.40	16 000.00	13 036.88
/ . part. des jeunes aux dégâts	15)	-	-395.00	-	-740.00
Entretien mob.+mat.+inst.	16)	24 000.00	14 684.03	24 000.00	10 760.95
Assurances commerciales		9 000.00	5 408.45	9 000.00	5 891.10
Electricité, eau, chauffage		11 000.00	13 772.45	11 000.00	7 454.30
Pension	17)	61 320.00	50 425.52	61 320.00	45 008.22
Activités	18)	26 000.00	20 083.40	26 000.00	12 651.25
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>185 140.00</b>	<b>152 939.85</b>	<b>185 140.00</b>	<b>113 518.90</b>
Frais de bureau	19)	14 000.00	11 355.63	10 000.00	13 524.55
Télécommunication, informatique, ports		14 000.00	11 052.51	14 000.00	8 846.65
Frais de gestion	20)	25 000.00	28 314.40	25 000.00	24 542.65
Véhicules et déplacements	21)	18 000.00	15 759.45	18 000.00	12 131.55
Supervision et formation	22)	10 000.00	11 738.05	10 000.00	-7 557.65
Divers, cotisations et imprévus	23)	-	664.00	-	-
<b>Charges d'administration</b>		<b>81 000.00</b>	<b>78 884.04</b>	<b>77 000.00</b>	<b>51 487.75</b>
Amortissements selon tableau	24)	31 200.00	22 377.00	31 200.00	24 672.00
Var. provision pertes sur débiteurs	7)	-	-2 500.00	-	3 500.00
Frais COVID - 19	25)	-	-	-	12 861.80
Frais divers - Appt La Tour	26)	-	7 429.05	-	-
<b>Amort. et corrections de valeur</b>		<b>31 200.00</b>	<b>27 306.05</b>	<b>31 200.00</b>	<b>41 033.80</b>
Intérêts et frais bancaires	27)	10 000.00	6 464.68	10 000.00	6 837.99
<b>Charges et produits financiers</b>		<b>10 000.00</b>	<b>6 464.68</b>	<b>10 000.00</b>	<b>6 837.99</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 710 292.00</b>	<b>1 468 258.17</b>	<b>1 508 225.00</b>	<b>1 169 162.53</b>
Hors-cantons	28)	651 663.00	996 245.38	555 135.00	577 398.76
Valaisans communes/parents	28)	127 750.00	48 870.00	114 975.00	74 257.50
Subventions fédérales	28)	216 819.00	217 948.75	246 418.00	247 590.25
Subventions valaisannes	28)	714 060.00	205 194.04	591 697.00	269 916.02
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	28)	<b>1 710 292.00</b>	<b>1 468 258.17</b>	<b>1 508 225.00</b>	<b>1 169 162.53</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	29)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# COMPTES PICCOLOS

## COMPTE DE RESULTAT "LES PICCOLOS"

		BUDGET 2024	1.1.23-31.12.23	BUDGET 2023	1.1.22-31.12.22
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Charges de personnel</b>		<b>1 303 141.00</b>	<b>1 094 458.06</b>	<b>1 164 638.00</b>	<b>1 025 144.36</b>
Loyer Terrain Collombey	13)	20 000.00	19 719.60	20 000.00	17 973.00
Entretien immeuble	14)	15 000.00	30 545.45	15 000.00	13 696.65
/ part. des jeunes aux dégâts	15)	-	12.00	-	-105.00
Entretien mob.+mat.+inst.	16)	10 000.00	6 646.20	10 000.00	13 544.96
Assurances commerciales		5 000.00	3 498.30	5 000.00	2 166.65
Electricité, eau, chauffage		12 000.00	6 461.65	12 000.00	5 818.85
Pension	17)	43 800.00	27 772.35	43 800.00	32 598.22
Activités Piccolos	18)	21 000.00	14 574.19	21 000.00	12 660.70
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>126 800.00</b>	<b>109 229.74</b>	<b>126 800.00</b>	<b>98 354.03</b>
Frais de bureau	19)	10 000.00	3 833.26	10 000.00	5 237.80
Télécommunication, informatique, ports		5 000.00	3 744.60	5 000.00	1 407.40
Frais de gestion	20)	25 000.00	25 759.55	25 000.00	23 543.20
Véhicules et déplacements	21)	12 000.00	13 795.35	12 000.00	12 953.95
Supervision et formation	22)	8 000.00	3 732.50	8 000.00	4 407.00
Divers et imprévus	23)	-	439.00	-	56 003.64
<b>Charges d'administration</b>		<b>60 000.00</b>	<b>51 304.26</b>	<b>60 000.00</b>	<b>103 552.99</b>
Amortissements selon tableau Piccolos	24)	16 000.00	27 410.00	16 000.00	43 756.90
Var. provision pertes sur débiteurs	7)	2 000.00	-2 100.00	2 000.00	2 000.00
<b>Amort. et corrections de valeur</b>		<b>18 000.00</b>	<b>25 310.00</b>	<b>18 000.00</b>	<b>45 756.90</b>
Intérêts et frais bancaires	27)	16 000.00	14 601.60	16 000.00	28 872.16
<b>Charges et produits financiers</b>		<b>16 000.00</b>	<b>14 601.60</b>	<b>16 000.00</b>	<b>28 872.16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 523 941.00</b>	<b>1 294 903.66</b>	<b>1 385 438.00</b>	<b>1 301 680.44</b>
Hors-cantons	28)	424 676.00	151 439.88	394 985.00	564 482.13
Valaisans communes/parents	28)	383 250.00	114 907.50	370 475.00	82 755.00
Subventions fédérales	28)	140 474.00	139 344.25	100 942.00	101 422.75
Subventions valaisannes	28)	575 541.00	889 212.03	519 036.00	553 020.56
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	28)	<b>1 523 941.00</b>	<b>1 294 903.66</b>	<b>1 385 438.00</b>	<b>1 301 680.44</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	29)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# RAPPORT DES REVISEURS

FIDUCIAIRE TURIN & ASSOCIES SA

## RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 DE LA FONDATION LA CHALOUPE A COLLOMBEY-MURAZ

---

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Fondation La Chaloupe à Collombey-Muraz pour l'exercice arrêté au 31.12.2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de la Fondation et à la Fiduciaire Kuenzle SA alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Collombey, le 15 avril 2024/AB

Fiduciaire Turin & Associés S.A.  
Serge TURIN Armand BRESSOUD

Annexe : Comptes annuels

## Le Conseil de la Fondation

Président  
Jean-Paul Vodoz

Vice-Président  
Bernard Premand

Trésorier  
Antoine Lattion

Membre  
Emmanuel Collut

Membre  
Françoise Métrailler

Membre  
Albert Bellon



## Remerciements

L'accompagnement de jeunes, qui plus est en difficulté, requiert un engagement sans faille, une collaboration permanente entre les acteurs concernés. Que le conseil, les collaborateurs, les partenaires engagés, les écoles, les services et les professionnels impliqués, les familles, les familles d'accueil et les soutiens financiers soient ici tous remerciés chaleureusement pour leur précieux investissement.

Juin 2024

Patrick Suard, Directeur

Personne ne peut diriger le vent mais on peut  
toujours apprendre à ajuster ses voiles.



Fondation La Chaloupe

## CONTACTS

### LA CHALOUPÉ / DIRECTION ET ADMINISTRATION

Ch. du Grand-Verney 6, 1868 Collombey-le-Grand (VS)

T. 024 471 52 11 | [direction@fondationlachaloupe.ch](mailto:direction@fondationlachaloupe.ch)

[www.fondationlachaloupe.ch](http://www.fondationlachaloupe.ch)

### LA CHALOUPÉ «LES JUNIORS»

Ch. du Grand-Verney 6  
1868 Collombey-le-Grand

#### Equipe éducative

T. 024 471 44 45  
[juniors@fondationlachaloupe.ch](mailto:juniors@fondationlachaloupe.ch)

### LA CHALOUPÉ «LA VILLA»

Ch. Pré d'Ile 6  
1868 Collombey-le-Grand

#### Equipe éducative

T. 024 473 75 56  
[lavilla@fondationlachaloupe.ch](mailto:lavilla@fondationlachaloupe.ch)

### LA CHALOUPÉ «LES PICCOLOS»

Ch. du Grand-Verney 8  
1868 Collombey-Le-Grand

#### Equipe éducative

T. 024 473 75 55  
[piccolos@fondationlachaloupe.ch](mailto:piccolos@fondationlachaloupe.ch)

### LA CHALOUPÉ «LA TOUR»

Rue de la Tour 3B  
1870 Monthey

#### Equipe éducative

T. 076 690 64 68  
[latour@fondationlachaloupe.ch](mailto:latour@fondationlachaloupe.ch)